



Paris, le 05 octobre 2020

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur Général,

Bienvenue.

Vous prenez vos fonctions dans un contexte exceptionnel pour notre secteur, touché de plein fouet par la crise sanitaire et la crise économique que nous traversons.

Les enjeux sont énormes :

- Pour nos usagers, qui ont besoin de ce service public de l'aviation civile dans toutes ses composantes, et qui se soucient de savoir si nous serons prêts le moment venu à accompagner leurs activités, une fois la croissance retrouvée.
- Pour nos concitoyens, qui réclament une meilleure prise en compte de l'aspect environnemental dans la réalisation de nos missions, que nous devons entendre. Et à qui aussi nous devons mieux expliquer nos actions, pour certaines d'entre elles, déjà entreprises mais inconnues du grand public.
- Pour vos agents enfin, qui dans cette période si compliquée pour nos vies professionnelles comme personnelles, ont besoin d'être assurés de votre soutien, et plus largement de celui du Gouvernement, face à nos détracteurs, et ils seront nombreux, d'où qu'ils viennent en France, en Europe, ou ailleurs, et qui voudront s'en prendre à notre modèle, à notre structure, à notre budget, à notre organisation.

Vous avez appelé de vos vœux à un dialogue social basé sur la confiance. Nous nous associons à cette volonté, mais devons vous préciser que la tâche qui vous attend est importante, tant d'accords n'ayant pas été intégralement respectés, tant également ces dernières semaines le dialogue social a été bafoué, en particulier à la DSNA.

Dans les salles de contrôle, et alors que vous souligniez la grande compétence et le professionnalisme des agents que vous avez rencontrés, la volonté de nos directeurs de vouloir organiser le sous-emploi de ces compétences, pour s'attaquer aux périodes de repos des contrôleurs, est définitivement incompressible.

Tant de projets ont été repoussés aux calendes grecques sous la pression d'un trafic qui accaparait toutes nos ressources, que sous cet angle, cette période de répit conjoncturel, devrait être vue comme une chance de rattraper notre retard et de ne plus avoir aucun projet espace, technique ou sécurité en attente, le jour où la machine aura besoin de toute sa puissance. C'est l'adhésion autour d'un projet de reprise fédérateur qui devrait prévaloir.

Au lieu de ça, la volonté d'imposer dans le droit commun un dispositif d'exception, pour rappel mis en place et accepté dans l'unique but de palier des indisponibilités majeures de pans entiers d'équipes, événement redouté de tous au plus fort de la crise, suscite une opposition unanime de l'ensemble des organisations syndicales.

Dans les services techniques, les personnels se tiennent prêts pour la mise en place des deux grands programmes 4-FLIGHT et SYSAT, tout en modernisant les autres systèmes qui participent à la résilience de l'ensemble (radio, téléphone, moyens RNAV...). Sans oublier le maintien en conditions opérationnelles, sujet au cœur de nos préoccupations 24h/24.

À la DSAC, les personnels ont su s'organiser dans l'urgence : les services chargés de l'élaboration de la réglementation technique ainsi que la coordination européenne ont assuré leurs missions et les activités de surveillance ont pu continuer à distance, malgré tout, en se basant sur des contrôles documentaires.

Mais le travail de l'Autorité de Surveillance revêt une importance considérable, surtout en période de crise économique, et doit également s'organiser sur le terrain, la tentation pour les usagers de faire des économies dans des domaines influant sur la sécurité étant grande.

Nos difficultés budgétaires ne doivent pas empêcher ce travail et les frais de déplacements nécessaires aux missions, mais aussi aux formations indispensables, doivent pouvoir être pérennisés.

Concernant la formation, il convient également de ne pas oublier l'ENAC, notre académie, qui a su, elle aussi, réagir en assurant des cours en distanciel au prix d'un effort considérable de l'ensemble de ses personnels et il faut être attentifs à son bon fonctionnement.

Pour les fonctions supports enfin, même si le travail des personnels semble n'avoir été que faiblement impacté dans son volume par la baisse du trafic aérien, le coup a été rude pour le moral des agents. La manière de travailler a évolué, mais les missions sont restées globalement les mêmes.

Concernant les personnels administratifs, le regroupement par pôles envisagé a pour but de baisser les effectifs au sein des services. C'est un sujet de grande inquiétude pour les agents et de vigilance pour leurs représentants.

Les économies envisagées en supprimant ces postes seraient très marginales au regard du budget de la DGAC alors qu'elles risqueraient d'être lourdes de conséquences professionnellement et socialement.

En conclusion, vous lancez aujourd'hui le « Pacte de reprise », de nombreux sujets sont sur la table et nous attendons de vous que vous insuffliez la méthode de dialogue social qui permettra de gagner cette confiance, qui vous avez raison ne se décrètera pas.

L'UNSA Aviation Civile sera à vos côtés pour y parvenir, et prendra toute sa place dans la concertation qui s'ouvre.